

Les auditeurs internes s'impliquent dans le reporting intégré



Alors que **la démarche du « reporting intégré » peine à séduire en France**, six instituts européens d'audit interne (1) viennent de prendre position sur le sujet, dans un document (2) qui tient à la fois de la présentation – **à destination des dirigeants et administrateurs d'entreprises** – et... de la défense de ce nouvel outil mis à la disposition des entreprises. *« Nous sommes convaincus que le reporting intégré est promis à un bel avenir car il explique la manière dont une organisation crée de la valeur au fil du temps. Mais sa mise en œuvre peut constituer un défi pour les entreprises car il suppose une dynamique interne de l'"Integrated Thinking", et donc une véritable innovation manageriale »*, souligne Philippe Mocquard, délégué général de l'IFACI (Institut français des auditeurs et contrôleurs internes). Car, contrairement au résumé que certains en font un peu vite, il ne s'agit pas d'un nouveau reporting RSE (responsabilité sociale, sociétale et environnementale). *« S'il intègre des éléments de RSE, parmi d'autres, le reporting intégré relève d'une démarche beaucoup plus profonde, véritablement holistique »*, souligne Philippe Mocquard.

De fait, les professionnels de l'audit interne sont plus que convaincus par la nouvelle démarche. *« Parce qu'il se concentre sur la valeur créée par une organisation à court, moyen et long terme, le reporting Intégré représente une occasion unique de développer et d'améliorer l'information et sa diffusion en interne comme en externe. Bien conçu et mis en œuvre efficacement, l'"IR" constitue **une avancée majeure en matière de reporting**. Outre les bénéfices externes qu'il procure, il peut servir d'outil de gestion pour le suivi de l'écosystème et la coordination des efforts de l'organisation »*, indique ainsi le document. Malgré son caractère totalement facultatif, aujourd'hui, dans l'Hexagone, les professionnels de l'audit interne misent sur **un développement du reporting intégré au cours des prochaines années**. *« En France, nous avons probablement été trop focalisés sur les*

obligations RSE découlant de Grenelle 2, mais nous constatons que dans le reste de l'Europe, le reporting intégré fait son chemin. La situation va évoluer, en France comme dans les autres pays », juge Philippe Mocquard.

Valeur ajoutée

Bien placés, aujourd'hui, en matière de reporting « classique », **les auditeurs internes ne veulent pas rater le virage.** « Si la donne change avec l'apparition de ce nouveau standard, nous devons y réfléchir, et nous pencher sur le sujet, en mode prospectif », indique Philippe Mocquard, qui souligne que Richard Chambers, le président des auditeurs internes au niveau mondial (Institute of Internal Auditors), siège à l'IIRC (International Integrated Reporting Council). « Le sujet de la valeur ajoutée de l'entreprise est au cœur du métier des auditeurs internes. Il y a donc une vraie cohérence à ce que nous nous penchions sur un reporting qui a pour objectif de comprendre comment la valeur ajoutée de l'entreprise se crée », souligne Béatrice Ki-Zerbo, directrice de la recherche de l'IFACI.

Issu d'un groupe de travail lancé en avril 2014, le document se veut également **un guide pour les auditeurs internes** qui seront prochainement amenés à plancher sur le sujet. « L'audit interne est particulièrement bien placé au sein d'une organisation pour apporter un éclairage sur le reporting intégré et en faciliter la mise en œuvre car les auditeurs internes connaissent les processus de l'organisation, ils peuvent avoir une influence sur la cohérence des indicateurs communiqués entre les unités opérationnelles, ils réalisent des missions d'assurance permettant de renforcer la crédibilité des indicateurs contenus dans le rapport Intégré et fournissent des informations sur les risques potentiels pour l'organisation ; et peuvent, par son positionnement, favoriser l'adoption de l'"IR" afin d'améliorer et de renforcer la communication », indique le texte.

Est-ce à dire que les auditeurs internes doivent **prendre la tête d'un projet « reporting intégré »** ? « Les auditeurs internes ont notamment pour mission de sensibiliser les dirigeants, le conseil d'administration et son comité d'audit sur les risques et les opportunités de l'entreprise. Or, passer à côté du reporting intégré, c'est passer à côté d'une opportunité... Il ne s'agit pas pour autant de remplacer ceux qui produisent le reporting, ou de devenir chef de projet », cadre le représentant des auditeurs internes, qui entendent bien mener d'autres actions d'évangélisation sur le sujet.

(1) – L'IFACI, pour la France, ainsi que les associations des auditeurs internes des Pays-Bas, de Norvège, d'Espagne, du Royaume-Uni et de l'Irlande, avec le concours de l'IIA Global et de l'IIRC,

(2) – « Améliorer le reporting intégré – La valeur ajoutée de l'audit interne. Introduction à l'intention des administrateurs et de la direction générale ». Voir ci-dessous.

Les 10 questions que les administrateurs et la direction générale devraient poser à leur responsable de l'audit interne

Quelles sont les normes (d'application obligatoire ou volontaire) relatives aux rapports intégrés ? Le

responsable de l'audit interne a-t-il connaissance de la stratégie d'"IR" de l'organisation ? Quel rôle joue l'audit interne dans les mécanismes de communication existants ? Comment l'audit interne appréhende-t-il son rôle actuel et futur concernant l'"IR" ? L'audit interne est-il bien positionné et doté d'un périmètre d'action suffisant pour ce nouveau rôle ? Les ressources de l'audit interne sont-elles adaptées à ce rôle stratégique ? Comment l'audit interne gère-t-il les atteintes potentielles à l'objectivité ? Le programme d'évaluation de la qualité de l'audit interne est-il conforme aux normes professionnelles ? Dans quelle mesure l'audit interne facilite-t-il l'idée de « Gestion Intégrée » ou « Integrated Thinking » ? Comment l'audit interne coordonne-t-il ses travaux avec les fonctions de la deuxième ligne de maîtrise ? **Source : Rapport « Améliorer le reporting intégré – La valeur ajoutée de l'audit interne. Introduction à l'intention des administrateurs et de la direction générale ».**